

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE

SAINT-LAURENT

Réunion/téléconférence du Conseil

14 septembre 2016

De 13 h 30 à 17 h

Édifice Marie Guyart, 1^{er} étage

675, boul. René Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

La réunion commence à 13 h 30 (HE). Sont présents :

États-Unis		Canada
Membres du Conseil		
M. S. Durrett, président suppl. M. T. Brown (tél.) M. R. Company M. F. Sciremammano		M ^{me} G. Béchard, présidente M. J. Aubry-Morin (tél.) M ^{me} P. Clavet M ^{me} J. Frain M. M. Hudon
Secrétaires		
M. A. Heer		M ^{me} G. Faveri
Représentants de la régularisation		
Lcol A. Czekanski M. K. Koralewski (suppléant)		M. R. Caldwell M. J. Bruxer
Personnel de la CMI		
		M. D. Fay
Collaborateurs		
M. T. Ahlfeld M. B. Carmichael M ^{me} C. Fisher (tél.) M. T. Lavigne M. J. Oyler (tél.) M ^{me} S. Wagner		M. A. Carpentier M ^{me} J. Dickhout M. D. Ferko M ^{me} W. Leger M. M. McNiven

1 Mot de bienvenue et présentations

La présidente de la Section canadienne, G. Béchard, ouvre la réunion par un appel nominal et en livrant ses observations préliminaires.

2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour (ci-joint) est adopté.

3 Approbation du compte rendu de la réunion du 19 avril 2016

Le compte rendu de la réunion d'avril, distribué avant la réunion d'aujourd'hui, est adopté.

Mesure de suivi : Le secrétaire de la Section canadienne fera parvenir le compte rendu de la réunion approuvé à la CMI afin de le faire traduire avant sa publication sur le site Web.

4 État des mesures de suivi antérieures

La plupart des mesures de suivi découlant de la réunion d'avril 2016 ont été indiquées comme terminées, à l'exception de la réunion conjointe avec OPG, la NYPA et la Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais et des graphiques des ensembles à code de couleurs.

5 Conditions actuelles et stratégie de régularisation

Le représentant de la régularisation de la Section canadienne présente un rapport sur les conditions en date du dimanche 11 septembre 2016, qui comprend les éléments suivants :

- ▶ le niveau supérieur à la moyenne des lacs Supérieur, Michigan, Huron et Érié, et le niveau légèrement inférieur à la moyenne du lac Ontario;
- ▶ le débit inférieur à la moyenne de la rivière des Outaouais et le niveau inférieur à la moyenne du fleuve Saint-Laurent dans la région de Montréal;
- ▶ le débit et le niveau prévus au Plan 1958-D pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent;
- ▶ les prévisions de températures plus élevées que la moyenne pour le bassin Laurentien et les Grands Lacs et les chances égales de précipitations élevées, faibles ou moyennes dans les prévisions;
- ▶ l'objectif général actuel de maintenir autant que possible le débit prescrit par le Plan;
- ▶ le niveau sous le zéro des cartes au port de Montréal au cours des prochains jours.

Par conséquent, les représentants de la régularisation recommandent :

- de remettre dès que possible, le 0,2 cm (0,1 po) d'eau déversé du lac Ontario le 13 septembre 2016 pour faciliter l'entrée d'un navire au port de Montréal;
- de maintenir le débit que prévoit le plan de régularisation 1958-D;
- de continuer de permettre de diminuer ou d'augmenter le débit par rapport à celui prévu au Plan, pour faire face aux conditions critiques imprévues.

Après discussion, le Conseil ajoute la recommandation suivante à la stratégie de régularisation :

- d'autoriser une diminution du débit si celui prévu dans le Plan est plus élevé que les capacités des turbines pendant les activités d'entretien aux centrales hydroélectriques de Cornwall et de Massena effectuées de la mi-octobre au début novembre, à la condition que cette diminution du débit n'entre pas en conflit avec des besoins essentiels ailleurs dans le système (voir le point à l'ordre du jour 10c).

Mesure de suivi : Le secrétaire de la section canadienne ajoutera un troisième point à la stratégie pour permettre tout déversement nécessaire en aval ou le stockage sur le lac Ontario, au besoin, durant la période de réduction de la capacité

découlant des activités de maintenance de la NYPA. Il fera circuler le document aux membres du conseil aux fins de commentaires

6 Activités du Comité des communications

a. Présentations vidéo

Le district de Buffalo de l'USACE est en train de préparer une courte vidéo aguiche d'une minute sur les fluctuations du lac St. Lawrence en utilisant les commentaires formulés par le comité, et il espère produire d'autres vidéos de ce type à l'avenir.

b. Mise à jour sur les activités de mobilisation des intervenants

Depuis la réunion du Conseil du mois d'avril, le représentant de la régularisation de la Section canadienne a assisté au défilé naval du Stormont Yacht Club, le 21 mai 2016, et présenté une séance organisée par le St. Lawrence River Institute of Environmental Sciences le 9 août 2016 à Long Sault, en Ontario. Cette dernière séance a été bien reçue et des invitations à organiser des séances similaires à Clayton (État de New York) et Morrisburg (Ontario), probablement dans les années à venir, ont été lancées. L'Independent Electrical System Operator (IESO) rencontrera Ontario Power Generation (OPG) à Cornwall le 29 septembre 2016, pour discuter des opérations en cas de situations d'urgence. Les membres du Conseil et les collaborateurs des deux sections doivent y assister en personne ou par téléconférence afin de bien faire comprendre aux membres de l'IESO qu'il est primordial de suivre les ordonnances de la CMI pour la centrale Moses-Saunders.

Mesure de suivi : Le représentant de la régularisation de la Section canadienne informera les membres et les collaborateurs de tous les détails de la réunion dès qu'ils seront disponibles.

7 Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent

Le coresponsable canadien du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent a présenté un aperçu des récentes activités ainsi que le plan de travail du comité aux fins d'approbation du Conseil. Un examen plus approfondi des rôles du comité et du Conseil et des interactions entre les deux instances ainsi que la stratégie à moyen terme du comité feront l'objet d'une discussion à la prochaine réunion.

Mesure de suivi : Les membres du Conseil doivent examiner et approuver le rapport semestriel et le plan de travail du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent avant le 23 septembre.

Mesure de suivi : Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent enverra un avis et un lien vers son site Web aux membres du Conseil lorsque le rapport sur l'IIBV et les autres rapports seront prêts à être examinés par le Conseil.

Mesure de suivi : Ajouter une discussion concernant la stratégie à moyen terme du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent à l'ordre du jour de la réunion d'octobre du Conseil.

8 Activités du Comité de limnimétrie

a. Rapport de 2015 du Comité de limnimétrie

La version définitive du rapport de 2015 du Comité de limnimétrie du fleuve Saint-Laurent est en cours d'achèvement.

b. Examen des mesures de suivi de 2016 du Comité de limnimétrie

Toute nouvelle mesure découlant de la dernière inspection sera ajoutée.

c. Inspection de 2016

L'inspection annuelle de 2016 s'est déroulée du 22 au 26 août, avec une séance d'information de clôture avec les sociétés de production hydroélectrique le 30 août 2016.

d. Soutien de l'agence pour les inspections des stations hydrométriques

Le financement de l'USACE (LRD) pour aider la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) à financer les frais de déplacement pour les inspections des stations hydrométriques pour l'année 2016 a été annulé en raison d'obstacles administratifs. Toutefois, la coopération avec la NOAA dans le transfert des connaissances et de l'expertise se poursuit.

Mesure de suivi : Le district de Buffalo de l'USACE assurera la coordination avec le bureau du Center for Operational Oceanographic Products and Services de la NOAA en vue de transférer au bureau de Buffalo tous les documents pertinents, les procédures, l'historique des inspections des stations hydrométriques des sociétés de production hydroélectrique, ainsi que les inspections du Comité de limnimétrie.

Mesure de suivi : Ajouter la reconnaissance des contributions de la NOAA dans le cadre de la présentation à la comparution d'octobre.

Mesure de suivi : Les secrétaires prépareront une lettre pour remercier la NOAA de sa contribution aux travaux d'importance cruciale visant à assurer l'exactitude du niveau d'eau mesuré sur lequel se fondent les représentants de la régularisation et le Conseil pour prendre leurs décisions. Il est également demandé que M. Oyler soit présent durant les inspections de l'été prochain afin qu'il puisse transférer ses connaissances et son expertise au district de Buffalo.

9 Examen du 126^e rapport semestriel

Le Conseil examine le 126^e rapport semestriel à la CMI et formule des commentaires. D'autres commentaires seront envoyés par courriel.

Mesure de suivi : Les membres du Conseil doivent fournir leurs commentaires sur le 126^e rapport semestriel à la secrétaire de la Section canadienne d'ici le vendredi 16 septembre, de sorte qu'une ébauche du rapport définitif puisse être envoyée le mardi 20 septembre. Les derniers commentaires devront être renvoyés le vendredi 23 septembre aux fins d'intégration dans la version définitive qui sera présentée à la CMI.

10 Autres points

a. Atelier de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH)

À la suite du dernier atelier regroupant plusieurs organes de l'IIBH en avril 2016, il était clair que les changements climatiques étaient une priorité et les participants ont donc décidé de mettre sur pied un groupe de travail sur le cadre de lutte contre les changements climatiques (GLCCC). La première réunion aura lieu le 28 octobre 2016. Elle vise à développer davantage le contenu et mise en œuvre d'un cadre de travail qui permettra :

- de s'appuyer sur les travaux effectués au cours des deux derniers ateliers de l'IIBH et d'effectuer une révision de l'ensemble des activités de lutte contre les changements climatiques actuellement mises en œuvre par les conseils de la CMI;
- de déterminer et d'analyser les répercussions sociales, économiques et écologiques provoquées par les changements climatiques sur la qualité de l'eau dans les bassins transfrontaliers faisant partie du mandat de la CMI, en particulier les nouvelles répercussions qui n'ont pas encore été ciblées par les conseils de la CMI;
- de classer par ordre de priorité les répercussions sociales, économiques et écologiques liées aux mandats des conseils de la CMI et d'examiner l'utilisation d'analyses de risques ou d'autres méthodes appropriées;
- de déterminer les mesures de suivi en réalisant une analyse des lacunes, autrement dit, en comparant les priorités relatives aux activités existantes des conseils de la CMI;
- d'élaborer un plan de gestion adaptative visant à suivre les progrès réalisés, de documenter et de mettre en commun les leçons apprises, ainsi que d'adapter les activités et les stratégies, le cas échéant.

Cette activité a suscité l'intérêt de nombreuses personnes.

Mesure de suivi : M. Hudon tiendra les membres du Conseil et ses associés au courant des progrès réalisés par le GLCCC.

10b) Prolongation des opérations de production de pointe

Étant donné que la prolongation des opérations de production de pointe se termine le 30 novembre 2016, les sociétés hydroélectriques ont écrit à la CMI pour obtenir une autre prolongation de cinq ans. La CMI a, à son tour, écrit au Conseil pour obtenir des conseils. Les représentants chargés de la régularisation n'ont reçu ni plainte ni avis d'effets nocifs découlant des activités de production de pointe. Toutefois, ils recommandent au Conseil de demander plus de détails sur les limites liées aux opérations de production de pointe, notamment en ce qui a trait

aux fluctuations horaires et à la commutation opérationnelle afin de tenir compte des réalités actuelles.

Mesure de suivi : Le secrétaire de la Section canadienne doit inclure dans la lettre de réponse à la CMI la demande pour obtenir des précisions sur les limites liées aux opérations de production de pointe en ce qui a trait aux fluctuations horaires et à la commutation opérationnelle.

10c) Mise à niveau des transformateurs élévateurs de génératrice de la New York Power Authority (NYPA) et demande de réduction de débit

La NYPA devra réduire minimalement sa capacité du 14 octobre jusqu'au 3 novembre 2016 pendant la mise à niveau de quatre turbogénératrices. En même temps, OPG pourrait avoir quatre unités également hors service, réduisant ainsi la capacité totale de la centrale à environ 7 540 m³/sec. Les représentants chargés de la régularisation ont déterminé qu'il y aura jusqu'à 20 % de risques environ que le débit de la centrale soient plus élevés que la capacité réduite. Si le débit doit être réduit, les responsables de la voie maritime aimeraient le savoir le plus tôt possible. La stratégie de régularisation comprendra une possibilité de réduction du débit ou, si le débit plus élevé est nécessaire en aval, d'un déversement à Long Sault. Au besoin, le Conseil peut convoquer une conférence téléphonique, étant donné que la prochaine réunion est prévue pour la fin octobre.

11 Comparutions et activités à venir du Conseil

On fait le bilan des événements à venir du Conseil, comme il est indiqué sur l'ordre du jour définitif, même si les dates des prochaines comparutions devant la CMI sont très incertaines.

Mesure de suivi : Les secrétaires communiqueront la date et le lieu de la réunion d'octobre à Ottawa dès que la CMI aura établi l'ordre du jour des comparutions. Les comparutions se tiendront du 24 au 28 octobre 2016.

Mesure de suivi : Lors de la réunion d'octobre du Conseil, il faudra déterminer les dates des réunions de mars et de septembre prochains, dans la mesure du possible. La réunion du printemps 2017 est prévue pour le moment le 1^{er} mars 2017 à Cincinnati.

12 Récapitulation des mesures de suivi

- i Le secrétaire de la Section canadienne devra envoyer pour traduction le compte rendu approuvé d'avril 2016 avant leur publication sur le site Web.
- ii Le secrétaire de la section canadienne ajoutera un troisième point à la stratégie pour permettre tout déversement nécessaire en aval ou le stockage sur le lac Ontario, au besoin, durant la période de réduction de la capacité découlant des activités de

- maintenance de la NYPA. Il fera circuler le document aux membres du conseil aux fins de commentaires.
- iii Le représentant de la régularisation de la Section canadienne transmettra les détails concernant la séance de l'IESO à Cornwall le 29 septembre à tous les membres du Conseil pour leur participation.
 - iv Tous les membres du Conseil doivent examiner et donner leur accord au plan de recherche et sauvetage et de travail du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent avant le 23 septembre.
 - v Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent enverra un avis et un lien vers son site Web aux membres du Conseil lorsque le rapport sur l'IIBV et les autres rapports seront prêts à être examinés par le Conseil.
 - vi Il faut ajouter une discussion concernant la stratégie à moyen terme du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent à l'ordre du jour de la réunion d'octobre du Conseil.
 - vii Le district de Buffalo de l'USACE assurera la coordination avec le bureau du Center for Operational Oceanographic Products and Services de la NOAA en vue de transférer au bureau de Buffalo tous les documents pertinents, les procédures, l'historique des inspections des stations hydrométriques des sociétés de production hydroélectrique, ainsi que les inspections du Comité de limnimétrie.
 - viii Ajouter la reconnaissance des contributions de la NOAA dans le cadre de la présentation à la comparution d'octobre.
 - ix Les secrétaires prépareront une lettre pour remercier la NOAA de sa participation aux travaux d'importance cruciale visant à assurer l'exactitude des niveaux d'eau mesurés sur lesquels se fondent les représentants de la régularisation et le Conseil pour prendre leurs décisions. On demande également à M. Oyler s'il sera présent dans le cadre des inspections l'été prochain et s'il entend transférer ses connaissances et son expertise au district de Buffalo.
 - x Tous les membres du Conseil doivent fournir leurs commentaires sur le 126^e rapport semestriel à la secrétaire de la Section canadienne d'ici le vendredi 16 septembre, de sorte qu'une ébauche du rapport définitif puisse être envoyée le mardi 20 septembre. Les derniers commentaires devront être envoyés le vendredi 23 septembre aux fins d'intégration dans la version définitive qui sera présentée devant la CMI.
 - xi Marc Hudon tiendra le Conseil et ses associés informés de l'évolution de l'approche de l'IIBH en matière de changements climatiques.
 - xii Le secrétaire de la Section canadienne doit inclure dans la lettre de réponse à la CMI la demande pour obtenir des précisions sur les limites liées aux opérations de production de pointe en ce qui a trait aux fluctuations horaires et à la commutation opérationnelle.
 - xiii Les secrétaires communiqueront la date et le lieu de la réunion d'octobre à Ottawa dès que la CMI aura établi l'ordre du jour des comparutions. Les comparutions se tiendront du 24 au 28 octobre 2016.
 - xiv Nous déterminerons, dans la mesure du possible, les dates des réunions de mars et de septembre prochains lors de la réunion du Conseil du mois d'octobre. La réunion du printemps 2017 est prévue pour le moment le 1^{er} mars 2017 à Cincinnati.

13 Mot de la fin et levée de la séance

La séance est levée à 16 h 50.

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Réunion du Conseil du 14 septembre 2016

De 13 h 30 à 17 h

Édifice Marie Guyart, 1^{er} étage

675, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5V7

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Mot de bienvenue et présentations [G. Béchar] 13 h 30
2. Adoption de l'ordre du jour [G. Béchar] 13 h 35
3. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 avril 2016 [M^{me} Faveri] 13 h 40
4. État des mesures de suivi antérieures [M^{me} Faveri] 13 h 50
5. Conditions actuelles et stratégie de régularisation [M. Caldwell] 13 h 55
6. Activités du Comité des communications [M. Hudon] 14 h 45
 - a) Présentation vidéo [M. Koralewski]
 - b) Mise à jour sur les activités de mobilisation des intervenants [M^{me} Faveri]
7. Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent [M^{me} Leger] 14 h 55
8. Activités du Comité de limnimétrie [M. McNiven, M. Oyler, M. Heer] 15 h 15
 - a) Rapport du Comité de limnimétrie 2015
 - b) Examen des mesures de suivi de 2016 du Comité de limnimétrie
 - c) Inspection de 2016
 - d) Soutien de l'agence pour les inspections des stations hydrométriques
9. Examen du 126^e rapport semestriel [M^{me} Faveri] 15 h 45
10. Autres points 16 h
 - a) Atelier de l'IIBH [M. Hudon]
 - b) Prolongation des opérations de production de pointe [M. McNiven]
 - c) Mise à niveau des transformateurs élévateurs de génératrice de la NYPA et demande de réduction de débit [M. Ahlfeld]
11. Comparution et activités à venir du Conseil [M^{me} Faveri] 16 h 40
 - a) Comparutions automnales devant la CMI – Ottawa (Ontario), semaine du 24 octobre 2016
 - b) Rencontre printanière du Conseil – Cincinnati (OH), semaine du 13 mars 2017
 - c) Comparutions printanières devant la CMI – Washington, D.C. avril 2017
 - d) Réunion automnale 2017 du Conseil – Queenston (Ontario), septembre 2017
12. Examen des mesures de suivi [M^{me} Faveri] 16 h 45
13. Mot de la fin et levée de la séance [G. Béchar] 17 h

Téléconférence

877-413-4788

Code : 412 9525

Séance WebEx : [https://pwgsc-nh.webex.com/pwgsc-](https://pwgsc-nh.webex.com/pwgsc-nh/j.php?MTID=m542b7552648d45512bc82e49975be9b6)

[nh/j.php?MTID=m542b7552648d45512bc82e49975be9b6](https://pwgsc-nh.webex.com/pwgsc-nh/j.php?MTID=m542b7552648d45512bc82e49975be9b6)

Mot de passe de la réunion : ISLRBC

Numéro de la réunion : 556 106 358